

Avis n° 119 du CCNE : Les problèmes éthiques posés par la commercialisation d'autotests de dépistage de l'infection VIH

21/02/2013

Consulter ici l'avis n° 119 du CCNE : Les problèmes éthiques posés par la commercialisation d'autotests de dépistage de l'infection VIH

Le Comité consultatif national d'éthique a soulevé plusieurs difficultés posées par la commercialisation éventuelle d'autotests de dépistage de l'infection VIH, sans se positionner clairement sur l'opportunité d'une telle commercialisation.

Le CCNE invoque notamment la nécessité d'une pratique accompagnée du dépistage ainsi que les limites techniques des autotests. *"Finalement, parmi les éléments à prendre en compte, demeurent les questions du bien-fondé de l'utilisation de ces autotests en terme de santé publique, de l'évaluation de leur fiabilité, de la capacité à mesurer leur effet sur le nombre de contaminations, et des risques d'atteintes à la confidentialité et de pressions exercées sur des personnes, auxquels ils pourraient donner lieu. Il y a donc lieu de bien évaluer le bénéfice attendu en matière de santé publique vis-à-vis certes du bénéfice, mais aussi de la nuisance possible en terme individuel [...]"*.

A noter que le Conseil national du sida a rendu un avis positif sur cette commercialisation d'autotests.